

vivre, et nous le retrouvons aujourd'hui parmi nous caché sous le masque décevant de la souveraineté du peuple.

C'est la volonté du peuple qui, désormais, fera loi, nous dit-on. Ainsi la loi demeure toujours une volonté humaine, un caprice. La tyrannie n'avait autrefois qu'une tête ; elle en aura, dorénavant, plusieurs.

Pauvre loi qui se plie au gré des passions populaires, qui impose aux minorités les humeurs des majorités, qui se fonde non sur la justice divine, non sur l'utilité publique, mais sur la force brutale des masses !

Les juristes modernes ne valent pas mieux que leurs ancêtres païens. Docteurs sans principes, adulateurs du prince ou de l'opinion, ils s'évertuent à glorifier les vices de leurs patrons du jour, quels qu'ils soient, dont ils attendent honneurs et argent ; ils excellent dans la confection des lois opportunistes et pharisaïques ; ils sont les dignes héritiers de ces scribes qui condamnèrent dans les formes le Juste à mort.